



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 8 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	16/11/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. PIOU Patrick,

1. Constitution des groupes U14

La Commission élabore les 2 groupes (4 équipes en Elite et 3 équipes en D1) de la seconde phase du championnat U14 et procède à la numérotation en essayant de respecter les desiderata des clubs.

A l'issue de ces 3 journées de seconde phase, les 2 équipes classées première et deuxième du groupe Elite auront la possibilité d'accéder au championnat régional U14 (R2) pour la fin de la saison.

2. Organisation de la fin de saison en U14

Un courrier est adressé aux clubs ayant engagé une équipe U14 dans l'optique de la fin de saison avec un nombre réduit d'équipes dans cette catégorie.

Il est précisé que contrairement à la saison passée, les championnats régionaux ne prévoient aucune rétrogradation en championnat départemental en décembre.

Par conséquent, les 5 équipes U14 restantes seront intégrées dans les championnats U15 pour la troisième phase (de janvier à mai) de la manière suivante : les 2 équipes du groupe Elite restantes et l'équipe terminant à la première place du championnat D1 de la seconde phase seront versées dans le championnat U15 D2. Les 2 autres équipes de D1 participeront au championnat U15 D3. Les tableaux d'accessions rétrogradations en ligne sur le site (rubrique Documents - Docs pratiques - Compétitions jeunes) précisent ce processus.

Prochaines réunions :

Le mercredi 23 novembre 2022 à 15h00 : constitution des groupes des championnats U19 (seconde phase) en distanciel

Le jeudi 1^{er} décembre 2022 à 17h00 : tirages des coupes et challenges.

Le mercredi 14 décembre 2022 à 14h00 : constitution des groupes des championnats U18F (seconde phase), U14 (sous réserve), U15 et U17 (troisième phase).

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick